

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, aux élections professionnelles



VOTER CFTC **c'est VOTER POUR**

*CFTC,
syndicalement
différente !*

Un syndicat constructif mais vigilant,

Un syndicat combatif qui n'a pas besoin de faire du bruit pour agir

La **CFTC** se bat avec le souci du bien commun, celui des patients et celui des personnels, pour un service public hospitalier et un CHU fort au service de tous les patients. Le financement des établissements et de leurs projets doit permettre à tous les services de médecine, chirurgie, obstétrique, soins de suite, psychiatrie et gérontologie de disposer des moyens nécessaires à une prise en charge de qualité avec des personnels en nombre suffisant.

Avec la **CFTC**, vous êtes respectés, écoutés et soutenus, pour bien exercer votre métier là où vous êtes, pour une meilleure conciliation entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle et familiale, pour un juste équilibre entre vos intérêts légitimes et l'intérêt collectif, pour plus de solidarité et d'équité entre tous les agents...

Avec la **CFTC**, vous êtes accompagnés et soutenus pour protéger le sens de votre mission à l'hôpital. L'accompagnement des patients ne peut se résumer à des formules comptables et à une succession d'actes techniques. La « déshumanisation des soins » ne doit pas être le prix à payer pour l'efficacité. Une gestion humaine des ressources doit prendre le pas sur la gestion productiviste des ressources humaines.



EFFECTIFS :

La **CFTC** dit Stop à l'insuffisance fréquente des effectifs présents pour faire face à la charge de travail réelle, Stop au remplacement insuffisant des absences, Stop aux glissements de tâches pour y faire face !

La **CFTC** réclame des effectifs suffisants dans tous les services et dans tous les métiers. La recherche de performance et d'efficacité sont légitimes tant qu'elles ne sont pas obtenues au prix d'économies sur le personnel, alors que pèse sur lui les efforts de productivité pour faire face à la baisse des tarifs hospitaliers !

La **CFTC** refuse la diminution des effectifs via l'externalisation tous azimuts des métiers non soignants.



CARRIERES :

La **CFTC** lutte pour l'amélioration de l'évolution des carrières de l'ensemble des professionnels toutes catégories et toutes filières confondues et demande une meilleure prise en compte des diplômes.

La **CFTC** demande que la réévaluation partielle obtenue pour les titulaires via le protocole dit PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations) soit amplifiée et les ratios promus/promouvables améliorés.

Les contractuels doivent eux aussi être gérés de façon équitable. La **CFTC** lutte pour la diminution de leur délai de stagiairisation et demande la négociation d'un (bon) protocole référentiel de gestion des contractuels.



FORMATIONS:

La **CFTC** se préoccupe de tous les professionnels. La formation est un droit tout au long de la vie. Elle doit permettre aux professionnels d'assurer les missions que l'on exige d'eux que ce soit par la formation initiale ou continue, ou par la promotion professionnelle. Les agents doivent être remplacés lorsqu'ils partent en formation. Les agents de nuit doivent pouvoir accéder aux formations comme leurs collègues.



PENIBILITE AU TRAVAIL :

La **CFTC** demande que la pénibilité au travail soit mieux prise en compte dans le service public et que les moyens alloués au service de santé au travail et à la prévention des risques professionnels soient augmentés.

La **CFTC** demande que l'on prenne mieux soin de ceux qui prennent soin des autres.

du 29 novembre au 6 décembre 2018, votez CFTC !



Aux élections professionnelles du 6 décembre 2018,

Contractuels, stagiaires et titulaires, vous voterez tous pour le CTE (Comité technique d'établissement)

<i>Les missions principales du CTE</i>	<i>AVIS CFTC</i>
L'organisation de travail Les conditions de vie au travail L'hygiène et la sécurité	La CFTC défend une organisation du travail concertée. Une organisation du travail orientée vers l'efficacité productiviste creuse le lit des troubles musculo-squelettiques (TMS) et des risques psycho-sociaux (RPS). La CFTC demande aux directions d'avoir le souci permanent de la qualité de vie au travail de tous les agents et rappelle que l'employeur a l'obligation de préserver leur santé, d'où la nécessité d'une politique de prévention.
Le rythme de travail Les plannings, les congés et les RTT	La CFTC condamne le non-respect de la réglementation... et dit STOP... aux plannings toujours remodifiés, à la remise en cause des RTT, aux absences non remplacées, aux astreintes tenant lieu de suppléance... Rappelant que la médecine du travail pointe ses conséquences néfastes pour la santé, la CFTC reste opposée au travail en 12h, qui reste dérogatoire, sauf si et seulement si les professionnels concernés sont d'accord. La CFTC défend pour tous les salariés le temps choisi.
Les budgets (EPRD), les effectifs, le plan de formation...ETC...	La CFTC est toujours attentive à la répartition des budgets et des ressources en faveur des professionnels et de la qualité de leur travail. La CFTC s'oppose à ce que la rigueur budgétaire serve à justifier des restrictions budgétaires au détriment de nos Emplois (Effectifs), de nos Conditions de travail, de nos Carrières et de nos Formations.
Le projet d'établissement et le projet social	La CFTC est constructive et vigilante concernant les projets. La CFTC souhaite que le dialogue social ne soit pas un vain mot et débouche sur un projet social à la hauteur des enjeux et besoins, mis en œuvre concrètement, avec les effectifs et moyens suffisants. Implication de la direction et qualité du management doivent permettre que le projet social ne soit pas l'annexe sans suite du projet d'établissement.

Pour vous représenter et vous accompagner face à ces enjeux,
Pour essayer d'améliorer les choses et ne pas céder à la fatalité,
Pour que vous soyez écoutés et entendus,

la CFTC répond toujours présente.

Faites confiance aux candidats présentés par la CFTC !

**du 29 novembre au 6 décembre
2018**

votez CFTC

